

# L'ÉCHO DE SAINT MARTIN

## AUTOMNE 2024

### Le mot du Maire

Chères Saint-Martinoises,  
Chers Saint-Martinois,

Le troisième trimestre de l'année s'achève. La commune a vécu de bons moments cet été. Il y a eu beaucoup de monde aux différentes fêtes et manifestations culturelles organisées par les services et notre tissu associatif.

La rentrée scolaire nous a également apporté de bonnes surprises puisque que les effectifs de notre R.P.I sont en augmentation, nous comptons 113 élèves sur le territoire au 2 septembre, soit 14 élèves de plus qu'à la rentrée 2020. L'École justement, vous vous en doutez certainement, c'est LE gros projet qui occupe l'équipe municipale en ce moment. Nous avons avancé dans le dossier, un architecte a été choisi et il viendra présenter son esquisse au public ce vendredi 18 octobre (*réunion concomitante à la sortie de ce numéro*). Nous ne manquerons pas de mettre en ligne, comme nous l'avions fait précédemment, les éléments de présentation. Comme dit en réunion publique, le montage administratif qui se fait en parallèle du montage technique avance également mais pas toujours au même rythme. Nous avons obtenu les subventions demandées auprès de l'État mais nous sommes toujours en attente de la réponse de la Région Sud.

En effet, nous aurions dû avoir une réponse au début de l'été mais, dissolution oblige, la Région a décalé le passage au vote de ces demandes à l'automne. Nous serons donc prochainement fixés et ne manquerons pas de vous tenir informés.

Je terminerai ce mot, par une note plus drôle, en vous donnant une petite explication de mon choix pour la photo de la Une de ce numéro. Il s'agit d'une image insolite !

Récemment nous avons fait intervenir une entreprise pour la restauration d'un des vitraux de l'Église paroissiale (*Cf p.7*). En observant les autres, l'entrepreneur nous a fait remarquer que l'un d'eux comportait une anomalie. Je dois bien avouer que je ne m'en étais jamais rendu compte. Et vous ? l'aviez-vous déjà remarqué ? La partie basse a été posée à l'envers. Nous ne savons pas dire si cela date de l'origine ou d'une précédente restauration. Pour l'heure, le vitrail ne nécessitant aucune restauration particulière, nous faisons le choix de conserver cette originalité.

Je vous souhaite, à tous, un très bel automne !



© Laurent BERTEL



Madame le Maire  
Charlotte CARBONNEL

# SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL .....	3
LE SERVICE CNI - PASSEPORTS FÊTE SES 1AN .....	3
INFORMATION SUR L'OBLIGATION DE DÉCLARATION DES ARMES .....	4
LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ .....	5 & 6
LES TRAVAUX DU TRIMESTRE .....	7
SAISON CULTURELLE 2024 .....	8 & 9
L'ÉCHO DE LA BIBLIO !.....	10 & 11
UNE SAINT-MARTINOISE CHAMPIONNE DU MONDE ! .....	11

## NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS

### URGENCES ET SECOURS :

- Urgences 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police 17

### MAIRIE :

- Accueil 04 90 75 20 08 ou mail : [accueil@saintmartindecastillon.fr](mailto:accueil@saintmartindecastillon.fr)

### SIRTOM :

[04 90 04 80 21](tel:0490048021) ou mail [contact@sirtom-apt.fr](mailto:contact@sirtom-apt.fr) -

**Déchetterie de VIENS** : 04.90.76.52.92, ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 13h à 17h.

**CCPAL** : [04 90 04 49 70](tel:0490044970) – ou mail [contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr)  
(Urgence service des eaux **06 76 98 75 77**)

Le guichet mobile « **Le Lien** » qui vous accompagne dans vos démarches administrative est présent à **St Martin le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h.**

Tous les renseignements en téléphonant au 07 85 10 33 80 ou 04 90 04 49 70, ou encore avec le lien [contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr)



### L'ARCHITECTE CONSEIL DU PARC DU LUBERON :

Les permanences, de conseil architectural et rénovation énergétique, proposées par Parc Naturel Régional du Luberon aux habitants du territoire ont lieu tous les quinze jours en mairie. Nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

# ÉTAT CIVIL

## Mariages :



Monsieur Sven RIPOCHE et Madame Elisa DELVAILLE se sont unis le 27 août 2024

Monsieur Romain WASTEELS et Madame Julie DEBARD se sont unis le 31 août 2024

*Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés*

## Naissances :

Rita ACHARD est née le 08 août 2024 - fille de PLANCHON Enora et ACHARD Adrien

*Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.*



## Décès



Monsieur François ZODAN est décédé le 23 juillet 2024

Madame Jeanie FIGUIERE née GEOFFROY est décédée le 04 septembre 2024

Madame Mireille RICARD née SAINT-YVES est décédée le 17 septembre 2024

Monsieur Frédéric CURNIER est décédé le 05 octobre 2024

Madame POULAIN Eliane est décédée le 09 octobre 2024

Madame Régine RICHAUD née FAUDON est décédée le 17 octobre 2024

*Nous adressons toutes nos condoléances aux proches des défunts.*

## LE SERVICE CNI – PASSEPORTS FÊTE SES 1AN

Le service CNI / Passeports de la commune fête ses un an. Voici quelques chiffres qui rendent compte de l'activité du service.

Sur un an nous avons délivré plus de **1000 titres** (530 passeports et 508 CNI) ce qui représente plus de **2000 rendez-vous** considérant que nous recevons les administrés au moins deux fois, pour le dépôt du dossier et pour la remise du titre. Nous remercions Marie SIMONDI, agent déléguée à l'état civil, qui prend à cœur d'accompagner toutes les demandes.

**Infos pratiques** : que ce soit pour votre première demande ou pour faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport nous vous rappelons quelques modalités essentielles.

- Vous devez faire votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS
- Prendre rendez-vous via notre site ou celui de l'ANTS
- Venir munis de photos agréées **de moins de 6 mois**.

Le service vous accueille sur rendez-vous les :

**Lundis et mardis : Après-midi**

**Mercredi, jeudi et vendredis : Matin**

**Vendredi : Matin**

Tous les autres détails, titre pour mineur, renouvellement pour vol, etc. vous sont expliqués sur notre site, [www.saintmartindecastillon.fr](http://www.saintmartindecastillon.fr), rubrique Accès Direct => CNI & passeport.

Si vous avez des difficultés avec internet, contactez Marie à l'accueil au 04.90.75.20.08, elle vous guidera avec bienveillance.



# INFORMATION SUR L'OBLIGATION DE DÉCLARATION DES ARMES



## VOUS ÊTES CHASSEUR\* (OU ANCIEN CHASSEUR) ET VOUS DÉTENEZ AU MOINS UNE ARME<sup>(1)</sup>? N'OUBLIEZ PAS DE CRÉER VOTRE COMPTE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2024 !

\* avec permis de chasser validé ou non

(Délai impératif - Décret du 27/06/2024)



Depuis 2022, la détention d'armes de loisirs est encadrée par le système d'information sur les armes (SIA). A ce titre, il est essentiel que l'ensemble des chasseurs détenteurs d'armes y soient désormais enregistrés.

### Pourquoi créer son compte ?

- ✓ Capacité à acquérir, faire réparer et vendre une arme à feu
- ✓ Simplification des démarches administratives
- ✓ Gestion directe de son compte : actualisation des armes enregistrées, changement d'adresse, lien avec la préfecture...
- ✓ Facilité à démontrer la propriété de l'arme en cas de contrôle
- ✓ Indication de la perte ou du vol d'une arme
- ✓ Edition de la carte européenne d'arme à feu numérique



Pour créer son compte en quelques minutes :  
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier, ou auprès de sa fédération départementale de la chasse



### Si je n'ai pas de compte SIA au 31 décembre 2024



Je détiens mon arme<sup>(2)</sup> en contradiction avec la réglementation ←

"Tout détenteur d'armes est tenu de créer un compte" - Décret du 27/06/2024

Je ne peux ni acheter, ni vendre, ni faire réparer mon arme<sup>(3)</sup> ✗

(1,2,3) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011. La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.



# LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

## Séance du 21 juin 2024

1. **Administration générale** – Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024.

### Débats et questions :

*La délibération ne soulève pas de question.*

**Vote : La délibération est adoptée à l'unanimité.**

\*\*\*

2. **Administration générale** – Bail avec la société de chasse « la Diane ».



Madame le Maire explique que le bail du droit de chasse sur les terrains communaux doit être renouvelé entre la commune et la société de chasse « LA DIANE » représentée par son président M. BONNEFOY et dont le siège est situé dans les locaux de la Mairie au 1, place de la Mairie - 84750 Saint Martin de Castillon. Lecture est faite dudit bail qu'il est proposé de reconduire pour 9 ans, à titre gracieux, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024..

### Débats et questions :

*Monsieur Gontero précise l'intérêt de conclure un bail avec la société de chasse. L'intérêt majeur est de permettre à la société de chasse d'avoir la maîtrise des ayants droit sur le territoire communal.*

*Madame le Maire précise que nous nous sommes inspirés de bail conclu à Castellet pour rédiger le nôtre. Elle précise également que le bail est conclu à titre gracieux.*

**Vote : La délibération est adoptée à l'unanimité.**

\*\*\*

3. **Administration générale** – Déploiement d'une antenne relais : projet de bail avec FREE mobile.

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'arrêté ministériel en date du 26 décembre 2023 a défini une première liste de zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles au titre du dispositif de couverture ciblée pour l'année 2024.

La Commune de SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON fait partie de cette liste.

Suite aux visites techniques, l'emplacement de la parcelle cadastrée AZ 13 – Saint Raphaël Sud, a été retenu pour ce projet.

Afin de déployer une antenne relais sur notre territoire, il convient d'établir un bail entre la Commune et FREE mobile.

### Débats et questions :

*Madame le Maire précise que l'antenne sera en forme de cyprès et qu'il s'agit d'une antenne 3G – 4G et non 5G*

*Monsieur Bertel précise que, compte tenu de la réception actuelle des téléphones portables, cet équipement est nécessaire.*

*Madame le Maire précise que considérant qu'il s'agit d'une opération portée par l'État ce sera une antenne multi-opérateurs et non pas réservée à un seul opérateur. Madame le Maire indique que la redevance perçue par la commune sera comprise entre 1000€ et 1500€ annuel*

**Vote : La délibération est adoptée à l'unanimité**

\*\*\*

4. **Administration générale** – Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'Égalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal.

Madame le Maire présente au Conseil municipal l'action « Élu Rural Relais de l'Égalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF). Il s'agit de mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes.

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socle » :

1. La désignation d'un élu référent au niveau départemental et **l'identification des élus volontaires pour être « relais de l'Égalité » au niveau du conseil municipal ;**
2. L'accès à **des guides pratiques et des formations** à l'attention des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination ;
3. La mise en place d'un **réseau, au niveau infra-départemental, départemental et national**, regroupant les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer des synergies locales (exemple : CIDFF, délégué aux droits des femmes, préfecture, gendarmerie, conseil départemental, procureur etc.).

# LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ (suite)

Il est proposé de désigner **Mme Nathalie Richaud** comme « élu rural relais de l'Égalité » au sein du conseil municipal.

## Débats et questions :

*Monsieur DAROTTE exprime son inquiétude quant aux risques de transfert de responsabilité des services de l'État vers les élus locaux. Madame le Maire précise que l'enjeu ici est essentiellement de permettre aux élus de connaître qui fait quoi dans le département et comment faire les signalements et accompagner les victimes en suivant la bonne procédure.*

**Vote : La délibération est adoptée à l'unanimité.**

\*\*\*

## **5. Finances – Subventions aux associations.**

Madame le Maire rappelle que lors de l'approbation du budget un montant global de 8000€ a été affecté aux attributions de subventions aux associations. Il convient de répartir cette somme au regard des demandes reçues. La répartition adoptée se décline comme suit :

	Montant demandé 2024	Proposition
Foyer Rural	2 800,00 €	2 000,00 €
Berdine	1 500,00 €	1 000,00 €
Farandrôle	3 000,00 €	1 500,00 €
Son des Pierres	500,00 €	200,00 €
APE	1 600,00 €	1 400,00 €
ABC Bouliste	250,00 €	250,00 €
ADMR	1 500,00 €	900,00 €
Cinéma d'Afrique	600,00 €	100,00 €
Resto du cœur	1 000,00 €	350,00 €
Souvenir Français	100,00 €	100,00 €
Ancien combattants	50,00 €	50,00 €
Anciens résistants	50,00 €	50,00 €
Clic Présage		100,00 €
Solidarité Paysans		- €
ADIL		- €
TOTAL	12 950,00 €	8 000,00 €

## Débats et questions :

*Les débats ont porté sur la répartition des crédits.*

*Madame le Maire précise qu'une délibération sera rédigée par association*

*Monsieur RIVOAL, président de l'ABC et Monsieur ESTELLE, vice-président de la Farandrôle, ne prendront pas part au vote concernant leurs associations respectives.*

**Vote : La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

\*\*\*

## **6. Finances – Demande de subvention Fonds de concours 2023 Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération 2023/53 du 31 août 2023, 2 opérations ont été approuvées dans le cadre du fonds de concours mis en place par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon pour les communes de moins de 1000 habitants, à savoir :

- Réfection de la voirie Glorivette – Tranche 1 ;
- Changement des portes anti panique du restaurant scolaire.

Les travaux de voirie étant une compétence où la commune est considérée comme chef de file, le montant des subventions des partenaires publics ne peut excéder les 70 %. Le CDST n'étant pas redéployable, nous avons donc renoncé au fonds de concours sur l'opération « Réfection de la voirie Glorivette ».

La Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon a accepté notre proposition de redéployer le montant de leur aide sur les opérations suivantes qui sont des opérations terminées :

- Les panneaux photovoltaïques de l'école du Boisset ;
- L'aménagement de vestiaires pour les services techniques.

Il est demandé au conseil de se prononcer pour approuver le redéploiement de cette subvention.

## Débats et questions :

*La délibération ne soulève pas de question.*

**Vote : La délibération est adoptée à l'unanimité**

\*\*\*



Prochain  
Conseil Municipal

*Il est rappelé que les délibérations sont des documents publics et consultables en mairie. Le procès-verbal du conseil du 18 septembre 2024 sera approuvé lors de la prochaine séance prévue 22 octobre 2024.*

# LES TRAVAUX DU TRIMESTRE

Outre les activités courantes de nettoyage et d'entretien de la voirie et des bâtiments, nous avons pu mener à bien un certain nombre de travaux et chantiers durant ce trimestre.

**Les travaux menés en régie (c'est-à-dire effectués par les agents eux-mêmes) :**

## À l'école du Boisset



La réfection de la peinture intérieure de la classe du Boisset. Nous avons également pu installer des panneaux visant à réduire la résonance dans la classe. Ces panneaux, ainsi que du matériel pédagogique, ont pu être acquis grâce au dossier de financement déposé par l'institutrice, Madame MARTI.

## De la voirie

Entretien de la voirie goudronnée. On ne la rappellera jamais assez, la commune compte plus de 37kms de voirie communale. Afin de prolonger la vie des revêtements bitumés les agents des services techniques ont effectué une grande tournée d'entretien de ces voies et rebouché bon nombre de nids de poule. Ce ne sont pas moins de 2,8 tonnes d'enrobé qui ont été étalés par les agents aux quatre coins de la commune.



## À la piscine



Afin de terminer l'aménagement des abords de la piscine, les agents ont refait la pente d'accès en béton lavé gris.

## Les travaux confiés à des entreprises :

### La réfection du chemin de Garaude.

Nous avons en partie repris ce chemin il y a quelques temps, il a fallu faire une nouvelle intervention reprendre quelques coupures d'eau et terminer sa réfection sur le dernier tronçon.



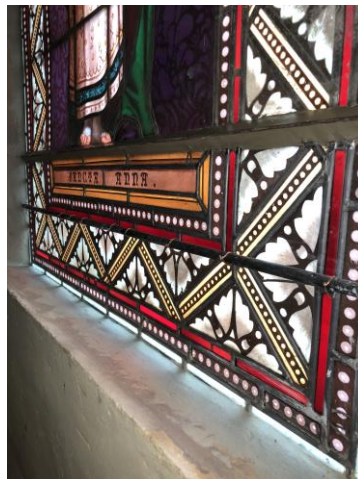
### La restauration d'un des vitraux de l'église.

En raison probablement des intempéries, un des vitraux de l'église s'était brisé sur sa partie basse. Afin que la situation ne s'aggrave pas nous a pris la décision de le faire restaurer.

Avant :



Après :





## SAISON CULTURELLE 2024

Cet été, les **expositions** proposées ont été une présence sans relâche... deux artistes ont exposé, tour à tour, en début d'été dans la Galerie Éphémère (Petite Chapelle) et dans la Chapelle des Pénitents (Grande Chapelle) : Stéphane MARTI et Emmanuel FANDRE. Donnons-leur la parole



**Stéphane MARTI** : *Mes deux expositions cet été à la Chapelle Ephémère puis à la Chapelle des Pénitents Blancs m'ont permis de rassembler et de montrer des œuvres récentes. La configuration sacrée des espaces a induit un accrochage soigné qui a bien mis en valeur toutes les dimensions de mes images.*

*Particulièrement dans la grande Chapelle où se combinaient, dans un apparent chaos, peintures, photos, dessins, assemblages, objets, films, musique et fumigations. Une installation pluridisciplinaire avec projection de films expérimentaux inédits ouvrant sur des fragmentations de temps, d'espaces et de corps qui ont envouté la plupart des visiteurs.*

*J'ai été ravi de pouvoir disposer, grâce à la proposition de l'Adjointe à la Culture de la Mairie de SMC, d'un tel espace pour l'expansion de mes débordements visuels. Un peu moins, du manque flagrant de visiteurs venus presque tous par hasard, ignorant même, à cause d'un manque de fléchage et d'indication, l'existence de cette splendide Chapelle et de ses expositions estivales.*

*Si la mairie pouvait remédier à ces manquements de signalisation ainsi qu'au faible écho de sa communication, cet espace prendrait sans doute une tout autre ampleur ...*

*Bien cordialement, Stéphane Marti, 26/09/24*



**Emmanuel FANDRE** : *C'était une grande joie et un plaisir d'être accueilli pendant trois semaines dans cette belle chapelle désacralisée des Pénitents à Saint Martin de Castillon. Cette exposition prolongeait celle plus intimiste qui m'avait permis d'introduire en juillet une partie de mon univers de peintures et dessins « sur le vif »*

*Pour cet espace magnifique des pénitents j'avais choisi d'y établir en août et septembre un « esprit de l'atelier ». Dans cette sorte de résidence j'ai pu accueillir quelques amis et visiteurs amateurs de passage munis de carnets et de pinces pour des travaux en commun de « lâcher prise dessinateur » l'occasion aussi de faire de belles rencontres le tout accompagné de moments musicaux ou j'ai pu tester en public au violon l'acoustique exceptionnelle du lieu.*

*Au terme de seulement quelques années d'expositions dans ces deux lieux magiques, la politique culturelle de Saint Martin devrait s'ouvrir à un public de plus en plus nombreux et gagner en notoriété. Une belle signalisation et une communication dynamique devrait contribuer à ce succès. Merci encore à la Municipalité qui m'a si gentiment accueilli et permis de réussir ce pari.*

*Emmanuel FANDRE, 27/09/2024*



En outre, le chiffre 2 s'est illustré malicieusement et avec un grand bonheur, lorsque nous avons accueilli, du 20 et le 31 juillet, dans la *Galerie Éphémère*, « **MOUVEMENTS LIÉS –mère et fille– Céramique et illustrations en dialogue** » ...

Hilde et Aude collaborent depuis 2022, elles ont conjugué leurs talents pour élaborer cette belle et délicate exposition. Aude a présenté des illustrations raffinées où le fil de l'encre sans cesse va et vient, glisse et repart dans des entrelacs, jusqu'à faire émerger une forme humaine qui parle à son observateur. Les céramiques de Hilde sont des créations qui reflètent son désir de fabriquer des objets fonctionnels et esthétiquement

attrayants qui enrichissent la vie quotidienne. Elles ont été fières et heureuses de présenter leurs productions artistiques à Saint Martin où elles résident une partie de l'année. À distance, elles vous invitent à (re)découvrir leurs créations sur leur site et instagram :

<https://www.instagram.com/hildedegryseceramics/>

<https://www.instagram.com/audekeyser/?hl=nl>

[www.audekeyser.be](http://www.audekeyser.be)





# SAISON CULTURELLE 2024

suite...



Durant la période estivale nous avons également pu admirer la traditionnelle exposition de *La Palette Saint Martinoise* présentée à la *Chapelle des Pénitents*.

Dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, le Foyer Rural nous a proposé deux autres expositions à la *Galerie Éphémère*. L'une d'art s'intitulait « *Couleur Village* » et la seconde portait sur l'histoire de l'association. Ces expositions s'inscrivaient dans un ensemble de manifestations et événements proposés pour fêter cet anniversaire dont vous trouverez, sans nul doute, un retour plus détaillé dans le prochain *Écho des associations*.

Cet été a eu lieu la 4<sup>ème</sup> édition des **LECTURES DE JEUNES COMÉDIENS**, au Petit Théâtre de pierres, au cœur du village. Sur le thème 2024 : « Petites scènes du grand Théâtre », nous avons accueilli deux spectacles inspirés de la pièce *Ondine* de Jean GIRAUDOUX, et de la Trilogie de Marcel PAGNOL.



Daphné de MORANT et Robin BARGIGLI, dans *Hans a besoin de lunettes*, le 12 juillet 2024



Thibault MOLLICA dans *Le Voyage de Marius*, le 13 juillet 2024



Accompagnant ces soirées du juillet, la **musique** était au programme aussi ! Des pièces de **Beethoven, Borodine, et de la musique traditionnelle klezmer** composaient le nouveau programme de nos jeunes musiciennes attendues chaque année par leur public enthousiaste et fidèle... De même, Catherine DARGENT est revenue cette année : après Barbara en 2023, elle a poursuivi son Tour de chant de la Chanson française, en nous offrant de découvrir **Brel et Bécaud**...



Concert du Quatuor MESSIAEN : Solène, Laïa, Eva et... Hanna Peron au violoncelle !

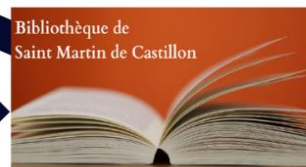
Catherine DARGENT, accompagnée par Damien BRAVO au clavier.



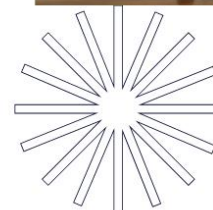
Pour honorer le **théâtre** cette année, nous n'avons pas hésité à installer la Compagnie *La famille du 5<sup>ème</sup>*, sur la belle scène en plein air et ombragée de **La Bifurk**, au Boisset de Saint Martin... Marguerite et Jeanne nous ont livré leur création **Molière #épisode 2**. Cette immersion joyeuse dans le théâtre classique servi par les performances du théâtre actuel était un bonheur partagé avec un public chaleureux !

# L'ÉCHO DE LA BIBLIO !

## DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE



A mois de juillet le centre de loisirs de la commune est venu se mettre au frais et profiter d'un temps de lecture et de jeux....



### LES CRÉATIONS!



PENDANT LES VACANCES DE LA  
TOUSSAINT  
LA BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE  
ACCUEILLERA  
UN ESPACE JEUX, UN ESPACE LECTURE ET  
UN ESPACE ATELIER CRÉATIF  
LE THEME : LES CRÉATURES  
FANTASTIQUES ET IMAGINAIRES  
LES ENFANTS POURRONT VENIR ENTRE  
15H ET 17H JOUER, LIRE, ÉCOUTER DES  
HISTOIRES, DESSINER, FABRIQUER....



**ATTENTION LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LES VENDREDIS  
25 OCTOBRE ET 1ER NOVEMBRE**





# L'ÉCHO DE LA BIBLIO



## Artistes de la collection

Ark Alsterlund  
Arson Alves de Sousa  
Aure-Jean Amar  
Cécile Baticle  
Claudine Borsotti  
Christine Bothuon  
Christine Boudot  
Christine Brihat  
Christine Brillat  
Christine Coulaud  
Christine Daviau  
Christine Duchaussoy  
Christine Filastreau  
Christine Flosi  
Christine Gontard  
Christine Hindson  
Christine Lafon  
Christine Larnaud  
Christine Languemar  
Christine Mecchia  
Christine Moraczewska  
Christine - Philippe Pernot  
Christine Peschard  
Christine Pignol  
Christine Roussel  
Christine Rouz  
Christine Silve  
Christine Testa  
Christine Vergier  
Christine Waller

L'Artothèque du Luberon vous propose d'emprunter une sélection d'une soixantaine d'œuvres créées par plus de 30 artistes de sensibilités variées, qui font appel à une grande diversité de techniques. Vous pourrez ainsi choisir, selon vos goûts propres, entre peinture réaliste, symbolique, abstraite... sculpture, sérigraphie, photographie ou encore installations.

La sélection est volontairement éclectique, mais toujours intrinsèquement sur la qualité artistique des œuvres.

Elle est conçue pour stimuler constamment la curiosité en profitant de ce qui est spécifique à la location : la possibilité de renouveler régulièrement l'œuvre accrochée au mur.

Si vous trouvez la perle rare, vous pouvez toujours vous en porter acquéreur auprès de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous tous les jours dans votre médiathèque préférée pour voir la collection et de découvrir le plaisir d'accrocher une œuvre unique sur un mur, chez soi.



Rien ne remplace la rencontre avec l'original, mais en scannant le QR code, vous pourrez vous faire une première idée de la collection.

artothèque du luberon



**OEUVRES DE CLAUDINE BORSOTTI EN PRÊT CHEZ VOUS SI VOUS LE SOUHAITEZ ET SI VOUS ÊTES ADHÉRENT A L'UNE DES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU VENEZ VOUS RENSEIGNER!!!**



**LE CLUB DE LECTURE COMPTE DE PLUS EN PLUS DE MEMBRES. POUR RAPPEL, TRÈS SIMPLEMENT VENEZ PARTAGER VOS COUPS DE COEUR OU PRENDRE DES CONSEILS DE LECTURES, C'EST TOUT LES DERNIERS JEUDIS DU MOIS DE 17H A 18H30.**

**EXCEPTIONNELLEMENT CE MOIS CI IL AURA LIEU LE JEUDI 24 OCTOBRE**

MEDIATHEQUE DE SAINT MARTIN DE CASTILLON  
PLACE DU CHÂTEAU  
84750 SAINT MARTIN DE CASTILLON  
TEL 0490751496  
MAIL BIBLIOTHEQUE@SAINTMARTINDECASTILLON.FR  
SITE WEB HTTPS://SAINTMARTINDECASTILLON.FR



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE  
LE MERCREDI DE 9H A 12H  
LE MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 15H A 18H

## UNE SAINT-MARTINOISE CHAMPIONNE DU MONDE !



**Mélody THÉOLISSAT a décroché une médaille d'or par équipes et le bronze en individuel aux championnats du monde d'endurance avec son cheval, Yalla de Jalima, à Monpazier, en Dordogne.**

L'épreuve de 160km qui s'est déroulée dans des conditions climatiques compliquées restera dans la mémoire de celle qui domine le classement mondial de la discipline.

Cette performance est le fruit d'un travail de longue haleine : Mélody fait de l'équitation depuis l'âge de 4 ans.

Nous la félicitons pour cette belle victoire qui fait la fierté de la commune !



Le prochain numéro - HIVER 2024 - paraîtra  
courant décembre accompagné de  
*L'Écho des Associations*



*Phénomène rare !*

*Pour conclure, cette magnifique photo d'aurore boréale capturée sur la commune, le 10 octobre dernier,  
par Loïse BOU.*

Bulletin municipal de la commune de Saint Martin de Castillon édition octobre 2024  
Imprimé par nos soins en 300 exemplaires  
Téléchargeable en ligne sur le site [www.saintmartindecastillon.fr](http://www.saintmartindecastillon.fr)  
Directrice de publication et rédaction Charlotte CARBONNEL-Maire et Maggy GRÉGOIRE  
Ont collaborés à ce numéro : Patricia Messina, Marie Simondi